

Confrérie
et des vins du



du Guillon
Pays de Vaud

Historique par François CUENOUD

Historique par François Cuénoud

La rencontre de difficultés vous force à retourner au fond des choses, à reprendre un problème par sa base, à rechercher de nouvelles forces, elle est motrice d'idées nouvelles.

Ma famille est de ce beau coin de terre de vignes de Lavaux. Depuis quand ? Depuis toujours, si l'on peut dire. Elle est citée dans nos manuels depuis 1440. Je suis imprégné de ma terre de Lavaux et du vin qu'elle produit.

Mon grand-père François, dans ses jeunes années conduisait la voiture postale de Cully à Vevey. En 1853, il ouvrit boutique à Cully dans l'immeuble de l'ancien hôpital, à la rue du Major Davel, qu'il acquit de la Commune. Ses premiers bénéficiaires provinrent de la taille de bois de socques. Il se ravitaillait en billes de noyer qu'il achetait au pays et sur la côte savoyarde du lac. En ce temps là les semelles de cuir étaient réservées aux riches. Sur son banc de foire à Cully, il criait la qualité de sa marchandise ... "bonnes socques !" et c'est ainsi que naquit le sobriquet qui devait distinguer notre famille des vingt autres de même nom qui habitaient notre commune. Nous étions les étions les Cuénoud "choques bonnes".

Les vigneron de Lavaux payaient parfois leurs achats en apportant le tartre récolté dans leurs tonneaux de vin.

Mon père, puis moi-même, continuâmes ce commerce d'achat de tartre et de vente de produits destinés à la viticulture.

J'ai parlé ainsi de ma famille et de mes antécédents pour dire que les problèmes de la viticulture ne me sont pas étrangers. Je connais ceux de la culture de la vigne et des traitements, je connais ceux de la vinification et de l'écoulement de ce merveilleux produit jusqu'aux consommateurs.

J'ai connu aussi les difficultés que doivent surmonter nos vigneronns en période de crise dans la vente, de surproduction et de manque de place pour le logement de la récolte, de chutes de prix catastrophiques, de prise en charge des récoltes par l'Etat, des espoirs anéantis par le gel au printemps. Puis il y a les secours des pouvoirs publics accordés aux vigneronns, secours toujours humiliants mais combien nécessaires lors de sinistres dus au gel ou aux trombes d'eau.

Les vigneronns se défendent hardiment contre les maux qui assaillent leur profession. Leurs associations professionnelles provoquent, organisent et coordonnent les mesures d'aide et de protection prises par l'Etat.

La mévente du vin et les difficultés d'écoulement, la diminution constante de la consommation sont, sans conteste, autant de raisons de découragement pour les producteurs.

*

Nos voisins et amis bourguignons ont connu, comme nous, toutes ces difficultés.

A la suite du succès, en pleine crise de mévente des vins, d'une grande manifestation avec dégustation de vins au coeur de leur vignoble, ils décidèrent de ranimer une ancienne confrérie vineuse : la "Confrérie du tastevin". Un but idéal était atteint en créant un courant de sympathie pour le vin.

Cette résurrection fut suivie de nombreuses autres dans divers vignobles français. Le mérite de cette idée, souvent copiée dès lors, reste sans conteste aux grands Maîtres et Seigneurs du vin que sont les Faivelay et Rodier de Beaune. Leur succès méritoire a attiré de nombreux amis du vin, tant français que suisses, dans leur vénérable Confrérie du Tastevin.

J'ai assisté à quelques chapitres grandioses au Château de Clos Vougeot. J'ai pensé que le genre de réclame adopté par nos amis bourguignons était une formule digne d'être étudiée pour nous vaudois.

L'idée était née.

Les vaudois, dont le tempérament est assez cordier - ô pardon ! - revenaient, tout comme moi, enchantés de leur disnée et dégustation bourguignonnes. On se disait ... "et nous, alors, quoi ?..

*

C'est là que par un bel après midi de mai 1948 je conversais avec mon ami Max Roth. Il faisait bien beau et le Dézaley 43 était rudement bon. Max est comme moi, un vigneron qui ne l'est pas en pratique mais qui l'est peut-être plus qu'un autre. Il connaît également les difficultés que traverse notre vignoble. Il voyage dans les milieux du vin, c'est le grand couturier de la bouteille. C'est le créateur de la Confrérie de St. Jean-porte-latine. Il me reçut cinquième Oblat dans sa petite confrérie dont le Prieuré est à Crêt-sous Epesses.

Un soir de la Saint-Jean, le 27 décembre 1947, dans mon bureau qui est la chapelle de l'ancien hôpital de Cully et qui date du XIVème siècle, eut lieu un merveilleux repas aux chandelles. Dans ce cadre unique, la Confrérie de St. Jean était réunie au grand complet, répondant à l'invitation de

Dom Max à manger un chevreuil tiré par un confrère et apprêté par le rôtisseur Vucrehoz de l'Hôtel de Ville.

Max m'encouragea à mettre sur pied une confrérie du vin vaudois "... il faut d'abord trouver un caveau, me dit-il, pour y mettre cuver l'idée et dans lequel tu rassembleras des compères".

*

En 1948 l'Office de propagande pour les vins vaudois est dirigé par Gérard Olivet. Cet office a loué pour ses besoins une partie du Château de Glérolles à St-Saphorin. Je pense que c'est une chose excellente et que, peut-être, des relations heureuses entre l'Office de propagande et une Confrérie à créer pourraient avoir lieu sur le plan des locaux à utiliser. C'est encore un peu tôt.

*

Nous arrivons en automne 1950. Sur la place de l'Hôtel de Ville à Cully, l'entrepreneur Notari va terminer la transformation de son immeuble locatif sous lequel se trouve une très jolie cave voûtée. Cette cave ferait bien mon affaire pour une première rencontre. J'invite mon ami Max à visiter cette cave cullieranne. Il la trouve adéquate au but recherché et m'assure de son appui matériel autant que moral pour passer un bail de location avec le propriétaire Notari et pour faire mettre la cave en état de recevoir à table.

Mais rien ne se fait rapidement dans ce pays. Dom Max s'inquiète, et le 23 janvier 1951 il m'écrit :

"Me laisses-tu tomber avec mon fardeau d'idées folles, mon cher, ou bien la miraculeuse location du plus étonnant caveau ne joue-t-elle pas comme tu le voudrais ?

Le jour de la St-Etienne je t'ai lancé un timide appel d'invitation à te joindre, seul à seul dans la chapelle, mais hélas, tu n'y étais pas !

Ce que ton vieux camarade de service te demande avant tout, c'est une terrible franchise ! Pourvu que l'oeuvre se fasse, je suis prêt à devenir le muet spectateur de ta gloire. Pour rien au monde il te faut, ou il nous faut hésiter, craindre les ennuis et les frais, renoncer à fonder cet ordre du Guillon auquel je prédis de la grandeur et des heures qui nous feront regretter de partir un jour pour l'autre monde...

Fais-moi l'amitié, Oblat de St-Jean d'Epesses, de me donner des nouvelles, ou mieux, d'honorer de ta présence notre officine où tant de documents à l'appui nous aideront à mettre sur pied ton entreprise.

Au reste si tu as déjà la clé du caveau, dis-toi que mon envie de le revoir n'est pas le moindre de mes voeux terrestres.

Je m'arrête, mon grand, non pas à cause du feuillet qui se termine, mais pour te laisser la parole. De mon Prieuré voisin je te bénis tout plein.

Max "

Le beau-frère de Max, Carl Sauter, répond à mon appel. Il est Maître de l'Oeuvre de la Confrérie de Saint-Jean. Il vient à Cully, et, selon ses vues, ordonne la préparation et la décoration du caveau.

Je m'ouvre à des amis sur ce qui était en train de se passer. Je reçois des encouragements, ce qui est toujours plus facile que des engagements.

De son côté l'Office de propagande pour les vins vaudois s'inquiète et craint peut-être une concurrence (!). Mes amis de St-Saphorin ne

voudraient pas que Cully prenne les devants. On m'accuse même de torpiller les négociations lentes et difficiles qui doivent aboutir au rachat du Château de Glérolles par l'Etat de Vaud. Selon le désir de Mr Paul Chaudet, Conseiller d'Etat et Chef du Département de l'agriculture, ce château serait mis à disposition de l'Office de propagande.

Gérard Olivet, Directeur de l'Office de propagande vient me trouver, et, dans mon carnet, verre en main, nous avons de la peine à nous comprendre. J'en fais rapport le 16 mars 1951 à Dom Max en ces termes :

"Mon cher Max,

Le lendemain de notre entrevue avec Carl Sauter "le compresseur de la maison Notari faisait sauter le ciment de notre futur caveau cullieran. Il y a dessous ce revêtement de ciment un sol de moellons du lac qui est très joli. Carl peut venir voir ça.

"J'ai l'intention de convoquer, ou plutôt de préparer la liste des amis avec lesquels il faudra démarrer.

"Mais voilà ... la discussion de lundi avec Gérard Olivet m'a laissé un peu pantois. Je n'ai pas très bien compris ses sentiments. Mais aujourd'hui j'ai eu le malheur d'apprendre par mon ami Louis Bovard qu'Olivet et bon nombre de citoyens intéressés à l'affaire du rachat du Château de Glérolles mettaient sur mon dos les complications qu'ils rencontrent. Je trouve ça idiot et il faudra donc que je m'explique encore une fois avec Olivet avant de pousser plus avant mon idée car, si je ne trouve pas une collaboration entière sur le problème de la propagande pour le vin, je me retire alors tout simplement dans ma chapelle...

Mon vieux Max je te serre cordialement la main"

En juillet 1951 notre caveau est bientôt prêt. Les gros travaux de la vigne sont derrière nous. Il est temps de composer un comité d'action. Je parle de mes projets à quelques amis vigneron qui me semblent, eux, les premiers intéressés.

La première convocation date du 18 août 1951. Je l'adresse à :

"Messieurs Maurice Cossy, Syndic de St-Saphorin
Claude Ponnaz, vigneron à Cully
Oscar Léderrey, vigneron à Grandvaux
John Bessat, vigneron à Chenaux
Marcel Crot, vigneron et député en
Baussan
Max Roth, ami du vin à Lausanne
C.F. Landry, homme de lettres à Lausanne

"Chers amis,

"Permettez-moi de vous entretenir un instant (et entre quatre-z'yeux pour le moment) d'un sujet qui me tient à coeur depuis assez longtemps :
" ... il s'agirait de fonder l'"Ordre du GUIL-LON".

"On ne fera jamais assez en l'honneur du vin de nos coteaux, on ne défendra jamais assez le vin dans sa lutte contre les autres boissons. Le sujet est grand. Les idées seront nombreuses. Il faut aider ceux qui défendent le vin.

"Voulez-vous accepter de discuter entre nous de ces questions là ? J'en serais fort heureux. C'est dans ce but que je vous invite à vous rencontrer chez moi le vendredi 31 août, après souper, autour d'une vieille bouteille, dans mon bureau, la vieille Chapelle de l'ancien hôpital de Cully.

"En attendant, je vous envoie mes plus cordiales salutations."

Le vendredi 31 août six amis répondent à l'appel.

A la seconde invitation on est trois.

A la troisième deux.

Je me rends compte qu'il faudra démarrer d'une autre manière et qu'il est difficile de faire partager rapidement un enthousiasme qui a germé en moi pendant plusieurs années.

Les vigneronns sont assez souvent d'avis que l'on dépense déjà bien assez d'argent pour la propagande qui n'a aucun effet direct pour leurs propres affaires. Engager de nouveaux frais ou payer des cotisations les effrayent.

Les marchands de vin, eux, pensent que ce sera toujours leurs concurrents qui profiteront d'une telle publicité, avec ça qu'ils sont déjà tellement sollicités...! Et qui paiera la location du caveau ? qui fera les frais ? qui couvrira les déficits ?

Il faut convenir que les affaires ne vont, en ce moment, pas si mal que ça. Le vin s'écoule assez facilement. Devant cette situation, que faire ?

Je renonce alors à la location de la jolie cave culliéranne. Grâce à l'amitié des propriétaires Notari, les travaux qu'ils ont effectués à ma demande ne seront pas facturés.

*

Plusieurs occasions me sont fournies pour ne pas abandonner mon idée. Mais plus le temps passe, plus je sens le besoin de mettre notre vin à l'honneur, il est trop souvent bafoué, il n'est pas assez respecté. Il faut absolument faire un effort plus grand pour améliorer la vinification, la présentation des vins, pour parfaire l'éducation des vendeurs et celle des consommateurs, pour mieux présenter nos vins en créant une ambiance favorable à la dégustation, etc.

A Paris, la Chaîne des rôtisseurs est, à son tour, sortie des cendres des vieilles cheminées. Elle essaime en Suisse. En compagnie des rôtis, nos vins méritent une place d'honneur. Il faut collaborer aux efforts faits pour sauvegarder une saine gastronomie. Le bien manger comme le bien boire sont question d'éducation. L'ignorer serait sot. On condamne à juste titre la glotonnerie et la beuverie, il faut condamner également les faiblesses de l'enseignement et de l'éducation gastronomique.

La vie moderne est trépidante. Elle absorbe plus que de raison les heures que l'on doit passer agréablement à table. Il faudrait consacrer davantage de temps pour boire et manger très simplement.

*

Un jour, face au vase de "treize-vents", chez mon ami Eugène Léderrey à Grandvaux, député et confrère en Saint-Jean-Porte-la-tine, nous parlons longuement d'une confrérie des vins vaudois. Je lui expose mon plan d'organisation. C'est ainsi qu'Eugène Léderrey, président de la Société coopérative de la "Cave Vaudoise" du Comptoir suisse proposa en séance de son comité du 13 février 1953 la création d'une "Confrérie des chevaliers des vins vaudois". Cette proposition fut acceptée à l'unanimité pour être présentée à l'assemblée générale de la Société du 27 mars 1953 qui se tint à Lausanne dans la salle des carabiniers du Restaurant vaudois, place de la Riponne.

A l'unanimité, cette assemblée fit sienne la proposition de son comité et décida la création par la "Cave Vaudoise" d'une "Confrérie des vins vaudois". Un communiqué de presse paru le 15 avril 1953 renseigne le public.

A la demande d'Eugène Léderrey, je présente un

projet concret de constitution d'une confrérie. Le 16 novembre 1953 la "Cave Vaudoise" constitua une commission chargée de rapporter sur "le projet demandé à Mr F. Cuénoud, négociant et ancien syndic de Cully". Cette commission fut constituée comme suit :

1. E. Léderrey, Grandvaux
2. F. Cuénoud à Cully
3. F. Vuilleumier, Dir. Orell Füssli à Lausanne
4. C. Baud, chef de service au dépt A.I.C.
5. G. Olivet, Dir. de l'Off. prop. vins vaudois
6. P. Pelot, Hôtel Bellevue à Chardonne

Elle tint de nombreuses séances au cours de l'hiver 1953 - 1954. Avec la collaboration juridique de J.P. Baud, avocat, elle mit au point mon projet qui fut présenté à l'assemblée générale du 7 avril 1954. Cette assemblée adopte les statuts. Pour le lancement, un crédit de fr. 5'000.- est voté puis l'assemblée désigne ses représentants au sein du Grand Conseil de la Confrérie qui sera complété par appel auprès de quelques personnalités étrangères à la Cave Vaudoise.

Le jeudi 29 avril 1954 à 17 heures au Château de Glérolles a lieu la séance historique de la constitution de la Confrérie sous la présidence d'Eugène Léderrey. Sont présents :

Eugène Léderrey, président de la "Cave Vaudoise"
François Cuénoud, ancien syndic de Cully
Gérard Olivet, Directeur de l'Office de propagande
Charles Baud, chef de service de la viticulture
Henri Badoux, cons.national & négt.en vins, Aigle
Pierre Bolle, négt. en vins à Morges
Louis-Philippe Cherix, méd. dentiste à Lausanne
Maurice Cossy, syndic de St-Saphorin
Henri Minini, Dir. Laiterie agricole à Lausanne
Pierre Pelot, hôtelier à Chardonne

Louis Ray, vigneron, syndic et cafetier, Champagne
Emmanuel Reymond, Préfet à Rolle
Philippe Rouge, chef cultures viticoles, Marcelin
Carl Sauter, maître lithographe à Lausanne
Oscar Tritten, négt. en vins à Genève.

Il sera fait appel, afin de compléter le Grand Conseil de la Confrérie, aux personnalités suivantes :

Fernand Vuilleumier, Dir. Orell Füssli SA, Lausanne
Jean Massy, négt. en vins à Epresses
Paul Anex, Dr médecin à Aigle
Auguste Henry, syndic de La Tour de Peilz
Oscar Pirakofer, Dir. Cave coopérative de Morges

Après avoir admis les statuts présentés, l'assemblée décide, sur ma proposition, d'appeler cette confrérie à la gloire du vin vaudois la CONFRE-RIE DU GUILLON.

On passe ensuite à la nomination du Petit Conseil :

François Cuénoud, Gouverneur
Emmanuel Reymond, Prévôt
L.-Philippe Cherix, Chantre des vins
Maurice Cossy, Maître de cave
Gérard Olivet, Maisonneur
Pierre Pelot, Clavendier
Fernand Vuilleumier, Trésorier

Monsieur Delhorbe, écrivain à Lausanne, lit son étude, son ode sur le vin et les confréries.

Monsieur Pierre Estoppey, artiste-peintre à Lausanne, présente des maquettes de costumes pour les Conseillers.

Le projet d'insigne et de sceau de la Confrérie est présenté par Monsieur René Creux, artiste-designateur à Lausanne. L'assemblée l'admet avec félicitations à son auteur, c'est un guillon flanqué à

gauche d'un C inversé et à droite d'un G (Confrérie Guillon), il sera d'étain lourd et porté en collier sur ruban rouge pour les Conseillers, vert pour les Compagnons et or pour les Compagnons d'honneur.

A la suite de cette assemblée Mr Emmanuel Reymond fait savoir qu'il ne peut accepter une charge dans les Conseils de la Confrérie. Il sera fait appel à Mr Pierre Chessex, Directeur du collège scientifique cantonal, pour le poste de Prévôt.

Dans la séance du 4 juin 1954, les Conseils adoptent les modèles de costumes présentés et passent commande à Mr Pierre Estoppey. Le premier Chapitre de la Confrérie est fixé au 9 juillet 1954 et aura lieu au Château de Glérolles.

Ce premier Chapitre se déroula selon un Cérémonial soigneusement mis au point. Il laissera à chaque participant un souvenir merveilleux, d'une extraordinaire clarté, le souvenir d'heures qui semblaient être un rêve au cours desquelles se nouaient des amitiés qui se révélèrent par la suite toutes grandes et sincères et animées par un seul désir : faire quelque chose de bien pour le vin de chez nous.

Seul Mr O. Tritten manque à l'appel.

A 17 heures l'agitation devient grande au Château de Glérolles. Le temps est magnifique. Les membres du Petit Conseil, en grande tenue, reçoivent les membres du Grand Conseil. Ces derniers, à tour de rôle, subissent l'épreuve bachique qui consiste à tirer un verre de guillon à un vase de la cave du Château appartenant à notre Maître de cave Maurice Cossy, ensuite de quoi ils ouvrent le livre d'or de la Confrérie en y inscrivant quelques lignes à la gloire du vin.

A 18.30 h. débute la grande cérémonie d'investiture des Conseils, cérémonie présidée par le père spirituel de la Confrérie du Guillon : Dom Max ROTH, Très-Révérend Prieur de la Confrérie de Saint-Jean-Porte-la-tine de Crêt-Sous-Epesses. Reçu aux portes du Château par le Gouverneur, il fait son entrée au travers d'une double haie formée des Conseillers de la Confrérie du Guillon. Dom Max est accompagné d'une délégation de son Chapitre capitulaire, à savoir : le Sous-Prieur Dom François Desponds de Mont s/Rolle, l'Aumônier Dom Amédée Dubois, Pasteur à Romainmôtier, Dom Jean Honegger de Lausanne, Oblat Louis Rouge d'Epesses.

La cérémonie se déroule au local du corps de garde. Dom Max prononce un sermon, acte de foi fort spirituel dont les archives conserveront le texte, puis il intronise François Cuénoud au titre de Gouverneur en lui passant l'insigne d'argent aux armes du Guillon.

En entrant dans la salle des chevaliers le Héraut présente à l'appel de leur nom les Conseillers ainsi que les invités qui sont MM. J.P. Baud, R. Creux, P. Estoppey et R. Delhorbe. A l'ouverture du repas qui prendra nom de Ressay le Gouverneur prononce, devant l'assistance debout, la prière bachique suivante, due à la plume du Prévôt Pierre Chessex, qui est une prière du vigneron :

Ô mon Dieu !
Toi qui protèges durant l'hiver la sève descendue
des sarments
Toi qui fais sortir les premiers bolons !
Toi qui ranimes la vie qui semblait morte !
Toi qui fais croître les feuilles, les tiges et
les vrilles !
Toi qui épanouis les fleurs discrètes au parfum
délicat !

Toi qui gonfles les grappes et fais traluire les
raisins !
Toi qui dores les pampres et mûris les fruits !
Toi qui nous donnes le vin, liqueur de Ton Eglise,
esprit de nos cotterds, âme de nos ressats !
Bénis le dur labeur de nos vegnolans !
Protège nos vignes du gel, de la grêle, des vers
et des maladies !
Fais briller Ton soleil que double le miroir du
lac !
Donne à nos crus la douceur, le velouté, le bou-
quet, le fruité des vins des grandes années !
Préside, ô mon Dieu, à cette réunion,
Rend nos esprits subtils, nos âmes fortes, nos
coeurs reconnaissants !

Amen !

A l'issue du repas le Gouverneur intronise les
Conseillers en leur demandant de prêter le serment
suivant :

Promettez-vous de respecter l'esprit de la Confré-
rie du Guillon ? et après un "je le promets !"
prononcé par le récipiendaire la main droite le-
vée, la consécration : "en foi de quoi je vous re-
çois Conseiller de la Confrérie du Guillon". Le
Gouverneur tend alors la coupe, pleine de bon vin
blanc, et dit "Bois ce vin et sois bon comme lui !"

A 23.30 h. le premier Ressat de la Confrérie
était terminé laissant quelque chose de solide au
cœur de tous les participants qui, dès ce jour,
ont la magnifique tâche de poursuivre un idéal
jusque dans la nuit des temps.

F.C.